

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article923>

Menou inondée.

- Revue N°66 -

Date de mise en ligne : lundi 23 mars 2015

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Menou inondée.

Les inondations on en parle souvent et certaines régions de France en connaissent malheureusement régulièrement.



A Sainte-Ménéhould, on se croirait presque à l'abri, si ce n'est quelques débordements de la rivière dont les eaux recouvrent régulièrement la prairie de Planasse ; mais des maisons envahies par l'eau, on a presque oublié ce que c'est.

Et pourtant, des images nous rappellent que cela a existé ; c'était dans les années 80 les eaux étaient montées rapidement et il avait même fallu évacuer les enfants de la crèche en barque ! Les parties les plus basses de la ville sont en effet au niveau de la crèche et de la rue des Prés.

La rivière Aisne, depuis sa source à Sommaisne dans le sud de l'Argonne, a parcouru 40 km quand elle se heurte à la butte du Château et en fait le tour. Son parcours comporte déjà de nombreux méandres et de nombreuses prairies inondées, comme du côté du Chemin.

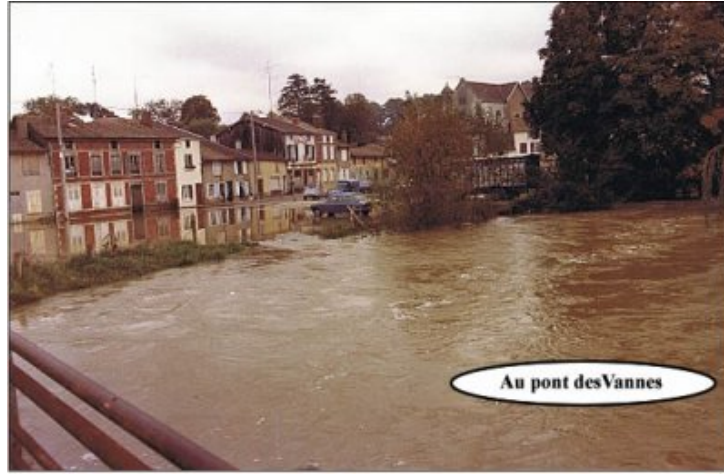
L'altitude de la rivière à Sainte-Ménéhould est de 138 mètres ;



à Sommaisne, où se trouve la source de notre rivière, l'altitude moyenne est de 234 m. Cela fait donc un dénivelé de 96 m sur une distance de 40 km, soit 2,4 m au km. Cela est une moyenne car à Triaucourt, l'altitude est de 154 m ; cela fait donc sur la première partie de son parcours un dénivelé de 80 m et dans la seconde partie, 16 m seulement. En calculant, on en arrive à trouver que le dénivelé entre Triaucourt et Menou est d'environ 1 m au km, soit 1 mm au mètre. L'Aisne est donc une rivière paresseuse.

L'Auve, affluent de l'Aisne, n'a pas plus de dénivelé ; à sa source à Auve, l'altitude moyenne est de 160 m, ce qui fait avec le confluent, une différence de 22 m sur 20 km. Pas étonnant que l'Auve serpente et stagne dans des marécages.

Menou inondée.



A Sommaisne, on dit avec humour que le très faible débit du ruisseau peut l'amener à stagner 7 jours sur le territoire de la commune, et donc d'y passer une bonne Sommaisne Au-delà du jeu de mot, on remarquera le chiffre 7 ; à Sainte-Ménéhould, ne dit-on pas que si la prairie de Planasse est inondée, elle le sera 7 fois dans l'année ?